

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CRÉPY-EN-VALOIS

Crépy mag & infos

JANVIER 2022 N°488

| ÉCONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR



**SANTÉ :
UNE PRÉOCCUPATION
MAJEURE**



N° 488 SOMMAIRE

SANTÉ : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE LE DOSSIER

Des professionnels de santé prennent la parole sur l'offre de soins et les projets à venir. Rencontres.

RECENSEMENT : UN ACTE SIMPLE, UN GESTE CIVIQUE UTILE À TOUS ! ACTUS VILLE

Vous faites partie du panel de ménages recensés ?
On vous explique tout.

LA PORTE DE PARIS S'OUVRE SUR L'HISTOIRE DE CRÉPY-EN-VALOIS CULTURE

Découvrez les dessous de cet édifice au statut de Monument historique classé.

CRÉPY, CENTRE DES ÉCHECS DE LOISE SPORT

Retour sur un événement inédit en Ville avec l'association Valois Échecs.

ÉDITO

Je tiens à débiter 2022 en vous souhaitant à toutes et à tous et une très belle année !

2021 a été marquée par les restrictions liées à la COVID-19 et nous espérons que cette nouvelle année, notamment grâce à la vaccination, sera synonyme d'animations, de festivités et de partage.

Décembre s'est d'ailleurs achevé sur une note festive, et tous les Crépynois ont pu profiter de la magie des fêtes avec le marché et la patinoire de Noël, la parade du Père Noël, ou encore la distribution des colis de fin d'année et le goûter dansant pour nos seniors. Vous êtes aussi très nombreux à vous être mobilisés pour le Téléthon : plus de 18 400 euros ont déjà été récoltés ! Une nouvelle fois, Crépy-en-Valois est solidaire de cette cause nationale. Un grand merci aux associations, aux services de la Ville, et à vous, chers habitants !

Le mois de décembre a aussi été marqué par la pose de la première pierre du Pôle de Santé du Valois. Un projet d'envergure initié par la polyclinique Saint Côme qui va contribuer à la lutte contre la désertification médicale et concourir au maintien de la qualité et de l'accès aux soins de nos spécialistes sur le territoire. Ce Pôle de Santé, c'est l'union de compétences, d'expertises et de forces pour améliorer la prise en charge des patients.

La présence de professionnels de santé est un facteur d'attractivité pour la population et les entreprises mais avant tout un facteur d'amélioration de la santé des habitants. Chaque jour, l'ensemble des professionnels de santé, quel que soit leur mode d'exercice ou leur spécialité, se consacrent à nous soigner.

Solidarité. Voilà le mot qui nous lie, qui nous permet et nous donne la capacité de faire travailler ensemble tous les acteurs de la santé. Et, c'est sur cet enjeu qui nous touche tous qu'il faut avancer sereinement avec volonté et sens de l'écoute.

Je vous invite à lire le dossier de votre *CrépyMag&Infos* de ce mois-ci « Santé : une préoccupation majeure », pour en savoir plus.

J'en profite pour remercier tous les professionnels de santé qui, chaque jour, accompagnent nos citoyens, les aident à se soigner, à faire face à la maladie, à vivre mieux et plus longtemps.

Dès ce début d'année, mon équipe et moi-même travaillons à la mise en place de nombreux projets qui façonneront notre territoire. À cet effet, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres la présentation du Projet D'Aménagement et de Développement Durables (PADD) que vous pouvez également retrouver en téléchargement sur le site internet de la Ville : www.crepyenvalois.fr.

Dessignons ensemble le Crépy-en-Valois d'aujourd'hui et de demain.

Bonne lecture.

• Virginie DOUAT, Maire de Crépy-en-Valois.

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la Ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois -

Téléphone : 03 44 59 44 44

Directeur de la publication : Virginie Douat. Directeur de la rédaction : Vincent Cornille

Direction de la communication : Mélanie Ozeray, Johanna Jandrieu, Annabelle Pitet, Timothé Le Calvez

Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud • Mise en page : www.grandnord.fr - 8126

Crédits photos : Studio Bruno Cohen, Links création graphique

Impression : Imprimerie Delezenne - janvier 2022. Tirage : 8 500 exemplaires.

INSTANTANES

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY



1 FEU D'ARTIFICE

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 DÉCEMBRE



2 CRÉPY-GLISSE : PATINOIRE DE NOËL

DU SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2021 AU DIMANCHE 2 JANVIER 2022



3 PARADE DU PÈRE NOËL

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

FEU D'ARTIFICE

1 Le premier week-end de décembre a été marqué par le marché de Noël et le village Téléthon sur la place de la République. Et, pour célébrer ce mois festif, un feu d'artifice a été tiré au pied des remparts.

CRÉPY-GLISSE : PATINOIRE DE NOËL

2 La traditionnelle patinoire de Noël a fait son grand retour sur le cours Foch. Vous étiez nombreux à profiter pleinement des joies de la glisse en famille ou entre amis.

PARADE DU PÈRE NOËL

3 Le Père Noël a posé son traîneau à Crépy-en-Valois. Une visite que les petits Crépynois attendaient avec impatience. Un événement organisé par la Ville en partenariat avec le Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy, en présence de Célia Jeanne, Mademoiselle Oise.





MEILLEURS VOËUX 2022

« L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022. Une année qui, nous l'espérons, sera riche en projets et en événements pour porter le projet d'une ville toujours plus active et dynamique, au plus proche de ses habitants »

Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois.



Face à la situation sanitaire, c'est en vidéo que Madame le Maire vous présentera ses vœux au nom de toute l'équipe municipale.

➤ La date de sortie de la vidéo vous sera communiquée sur le site et les réseaux sociaux de la Ville. Restez connectés !

@ www.crepyenvalois.fr

  Ville de Crépy-en-Valois

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet :

le-recensement-et-moi.fr

RECENSEMENT : UN ACTE SIMPLE, UN GESTE CIVIQUE UTILE À TOUS !

À COMPTER DU JEUDI 20 JANVIER ET JUSQU'AU SAMEDI 26 FÉVRIER, 4 AGENTS RECENSEURS ASSURERONT LE RECENSEMENT DE LA VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS. ILS SERONT CHARGÉS, AVANT LE DÉBUT DE LA COLLECTE, DE DÉPOSER UN COURRIER EXPLICATIF DANS LES BOÎTES AUX LETTRES DES LOGEMENTS RETENUS.

**Je suis sélectionné parmi le panel de ménages recensés.
Que dois-je faire ?**



1 J'AI INTERNET

Je me connecte sur la plateforme en ligne et je répond directement au questionnaire grâce aux codes personnels qui m'ont été remis par l'agent recenseur.

2 JE N'AI PAS INTERNET

Je remplis un questionnaire papier en présence de l'agent recenseur.



Le recensement est obligatoire. Pour éviter de multiples relances, une réponse rapide est vivement conseillée. Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

➔ Pour plus d'informations, rendez-vous en Mairie ou sur www.le-recensement-et-moi.fr



L'OPÉRATION DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU REVIENT !

SUITE AU SUCCÈS RENCONTRÉ AVEC 1 000 RÉCUPÉRATEURS D'EAU DISTRIBUÉS PAR LA VILLE EN 2021, L'OPÉRATION EST RECONDUITE CETTE ANNÉE.

La Ville met de nouveau gratuitement à disposition des crépynois qui en feront la demande, une cuve permettant de collecter l'eau de pluie.

Tenez-vous prêts, les inscriptions débuteront dès le mois de février sur le principe du « premier inscrit, premier servi ! ». Les personnes déjà inscrites l'année passée seront livrées en priorité.

Vous possédez déjà un récupérateur d'eau ?

En hiver, quelques gestes simples permettent de l'entretenir et de garantir son bon fonctionnement.

➔ Rendez-vous sur www.crepyenvalois.fr, rubrique « Crépy durable ».

MON BEAU SAPIN



COMME CHAQUE ANNÉE, UNE COLLECTE SPÉCIALE « SAPINS DE NOËL » EST ORGANISÉE. LES SAPINS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS LA VEILLE AU SOIR, SANS NEIGE ET SANS SAC. ON FAIT LE POINT.

Quel destin pour mon sapin ?

Les fêtes de fin d'année sont terminées, et c'est avec un petit pincement au cœur que vous déposerez votre sapin pour le ramassage. Ce sapin qui a élu domicile chez vous durant plusieurs semaines et que vous avez passé du temps à décorer. Mais alors, que va-t-il devenir ? Après être ramassé, dans le cadre de la collecte des déchets organisée par la CCPV, les sapins sont déposés sur la plateforme de compostage Naturéco, route de Soissons. Ils sont alors transformés en fertilisant naturel, le « compost », dont 1/3 part vers la filière agricole qui l'utilise en épandage dans les champs pour favoriser les cultures.



Jours de ramassage :

➤ Crépy-Nord
lundi 10 janvier

➤ Crépy-Sud
mercredi 12 janvier

➔ Rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Valois pour savoir à quelle zone votre habitation est rattachée : www.cc-paysdevalois.fr



Edit. E. Laisier

LA PORTE DE PARIS S'OUVRE SUR L'HISTOIRE DE CRÉPY-EN-VALOIS

MARQUANT L'UNE DES PRINCIPALES ENTRÉES DU CENTRE-VILLE, LA PORTE DE PARIS SURPREND SOUVENT LE VISITEUR PAR SA PRÉSENCE IMPOSANTE. APRÈS LA COLLÉGIALE SAINT-THOMAS EN 1875, CET ÉDIFICE FUT LE SECOND EN 1951 À BÉNÉFICIER DU STATUT DE MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ. RÉCEMMENT NETTOYÉE, LA PORTE RETROUVE DÉSORMAIS SON ÉCLAT POUR MIEUX NOUS RÉVÉLER UN PASSÉ TANTÔT PRESTIGIEUX, TANTÔT OBSCUR.

« Les Portes de Paris » ou « la Porte de Paris » ?

Sous l'Ancien Régime, la Ville de Crépy-en-Valois était ceinturée d'enceintes qui, selon le développement urbain, ont été progressivement repoussées ou complétées. Chaque ligne de remparts disposait de portes afin d'en contrôler l'accès. Au nombre de douze, de telles entrées et sorties se justifiaient par des raisons tant défensives évidentes que pour des raisons fiscales de perception de droits sur les personnes et les biens les empruntant.

Au sud de la Ville, l'artère tracée en direction de Paris était dotée dès le XV^e siècle d'une première porte dite du « Gué-Jumel ». Déjà mentionné en 1472, ce curieux nom se référait à un petit pont à double voûte permettant aux piétons de franchir la chaussée régulièrement engorgée d'eaux pluviales et de boues urbaines. Face à la vétusté du monument et au prolongement de la voie, Nicolas-Alexandre Bezin d'Élincourt (1751-1822), Premier Adjoint au Maire, initia l'édification d'une nouvelle entrée dès 1758 composée de deux piles reliées par une arcade. Trop peu élevé pour les besoins de la circulation, le monument fut haussé, surmonté de sculptures et flanqué de portes piétonnes latérales plus basses. De facture néo-classique, l'ensemble était intégré dans un bâti en hémisphère. Le programme décoratif fut achevé en 1772 par Pierre Randon (1718-1798), sculpteur de Bâtiments du roi Louis XV pour le département de Compiègne. Des trophées militaires ont ainsi été placés au sommet de chaque montant. C'est la raison pour laquelle, l'édifice fut alors qualifié de « Portes de Paris ».

Dans son ouvrage *Tout autour de Paris. Promenades et excursions dans le département de la Seine* publié en 1892, Alexis Martin décrit ainsi le monument : « Deux forts jambages surmontés de trophées encadrent une large ouverture centrale. Deux autres baies s'ouvrent à droite et à gauche dans un mur formant demi-lune entre deux piliers de belles proportions. L'ensemble d'une belle ordonnance architecturale convient bien à cette cité quasi royale. »

L'évolution des « Portes de Paris »

À la fin du XIX^e siècle, le monument fut agrémenté d'une borne-fontaine publique, de bornes charrières pour protéger les pieds du monument du passage des roues de véhicules et d'un éclairage public à l'aide de lanternes au gaz.

Les portes piétonnes latérales furent détruites avant la Première Guerre mondiale pour des raisons d'aménagement urbain.

Enfin, des toilettes publiques alors appelées « vespasiennes » furent installées à proximité au début du XX^e siècle. Cet équipement disgracieux et malodorant fut supprimé avant 1939.

Pendant la Seconde guerre mondiale, l'édifice fut particulièrement endommagé par les bombardements allemands et les manœuvres militaires à proximité. La porte conserve encore aujourd'hui les stigmates de ces dommages de guerre directs ou collatéraux.

La « Porte de Paris » rénovée et valorisée

En vue des fêtes du Bouquet provincial de 1993, le monument a fait l'objet d'un chantier de rénovation, restitution partielle et nettoyage pour un montant total de 750 000 Francs. Une mise en lumière fut ensuite réalisée.

Depuis cette date, la pollution avait patiemment recouvert la pierre d'une pellicule noirâtre. Entre le 19 et le 26 octobre dernier, une opération d'hydrogommage a permis de rendre au monument toute sa lisibilité sous pulsion d'eau et de sable mêlés. Après celui récemment appliqué à la façade du château de Géresme, un nouvel éclairage par ampoules de type "led" en renforce de manière plus économe la visibilité nocturne.

La pose d'un périmètre de protection au pied de chaque pile est en attente d'accord par l'Architecte des Bâtiments de France.



NUIT DE LA LECTURE À LA MÉDIATHÈQUE



POUR CETTE NOUVELLE ÉDITION DE LA NUIT DE LA LECTURE, LA MÉDIATHÈQUE VOUS A CONCOCTÉ UN PROGRAMME SUR LA THÉMATIQUE : AIMONS TOUJOURS ! AIMONS ENCORE !

À PARTIR DU MERCREDI 19 JANVIER

Tables thématiques sur l'amour et pochettes surprises des coups de cœur des médiathécaires

SAMEDI 22 JANVIER

► DE 14H À 16H

Atelier créatif "Mots d'amour à gratter". Accès libre.

À partir de 3 ans.

► DE 17H À 17H30

"Conter fleurette", lectures sur le thème de l'amour. À l'occasion de cette soirée, laissez-vous entraîner dans des histoires d'amour, d'amitié, de chevalerie et de complicité. Sur inscription au 03 44 87 92 53.

À partir de 3 ans.

► À PARTIR DE 18H30

Tournoi de jeu vidéo. Défiiez vos amis ou votre famille lors d'un tournoi de jeu vidéo ! Inscription sur place, le soir de la Nuit de la Lecture.

À partir de 7 ans.

À noter À l'occasion de cette soirée, la Médiathèque reste ouverte exceptionnellement jusqu'à 21h ! Profitez-en pour vous inscrire, emprunter, flâner, bouquiner...

Pass sanitaire obligatoire.

FONDATION
DU PATRIMOINE

« PLUS JAMAIS ÇA ! »
TOUS MÉCÈNES !

Suite à l'effondrement partiel de l'édifice, une souscription publique a été ouverte via la Fondation du patrimoine.

La loi Aillagon du 1^{er} août 2003 permet à chacun de devenir mécène, quelle que soit la situation fiscale et quel que soit le montant du don réalisé.

Vous pouvez ainsi déduire votre don du montant de l'impôt :

- sur le revenu : à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- sur la fortune immobilière : à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 €.
- sur les sociétés : à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes.

➤ Pour faire un don, rendez-vous sur http://bit.ly/don_collegiale



DÉSERTIFICATION MÉDICALE, UN DÉSÉQUILIBRE TERRITORIAL

La désertification médicale est une réalité qui impacte aujourd'hui de nombreux territoires. Ce terme prend sa source chez les journalistes et a été repris depuis par le Gouvernement et le grand public. Est considéré comme « désert médical » un territoire où les habitants consultent un médecin généraliste moins de 2,5 fois par an, ont plus de 30 minutes de trajet pour se rendre aux urgences ou plus de 10 minutes pour accéder à une pharmacie.

Beaucoup de praticiens arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite et les nouvelles générations ne sont pas assez nombreuses pour compenser ces départs. Pour les patients, cela se traduit par des difficultés croissantes à trouver un médecin traitant et ceux qui en disposent voient les délais d'attente s'allonger pour obtenir un rendez-vous.

Si à première vue on peut penser que la désertification médicale renvoie directement au nombre de médecins exerçant en France (76,5% de médecins actifs réguliers en 2010 contre 63,5% en 2021, selon le Conseil National de l'Ordre des Médecins), dans les faits, il est plutôt le reflet de leur mauvaise répartition et des inégalités d'accès aux soins au niveau national. Pour preuve, on compte en moyenne 257,5 médecins pour 100 000 habitants (au niveau départemental) ; la ville de Paris compte 695 médecins contre seulement 85 pour Mayotte.

Concentrons-nous maintenant sur notre département. L'Oise compte au total 1 722 médecins en activité totale (activité régulière + remplaçant + temporairement sans activité). Le mode d'exercice des nouveaux inscrits en 2021 est réparti comme suit : 7,5% libéral - 0,2% mixte - 25,2% remplaçant - 67,1% salarié.

Pour mieux comprendre les inégalités territoriales liées à la médecine générale, l'indicateur APL* (Accessibilité Potentielle Localisée) permet d'évaluer le niveau d'accès aux médecins généralistes de chaque commune. Sur 827 153 habitants, 177 641 (21%) vivent dans une commune où l'accès à un médecin généraliste est difficile (< 2,5 rendez-vous par an). Et au sein même du département, les écarts se creusent. Prenons l'exemple de Compiègne dont l'indicateur est supérieur à 4.

Cela signifie que l'offre est suffisante, les habitants ont en moyenne accès à plus de 4 consultations avec un médecin généraliste par an. D'autres villes, comme celle de Betz, sont en revanche carencées. Les habitants ont accès à moins de 2,5 consultations par an. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les Crépynois ont accès en moyenne à 3 consultations par an, ce qui représente une offre insuffisante. Les acteurs de la santé espèrent, au travers de leurs actions et futurs implantations, contribuer à changer la donne.

*APL : indicateur développé par la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) et l'Institut de Recherche et Documentation en Économie de la Santé (IRDES).

L'OFFRE DE SOINS À CRÉPY-EN-VALOIS

Il existe à Crépy-en-Valois un large panel de médecins. Du généraliste au spécialiste en passant par l'infirmier et les autres professions paramédicales, exerçant en mode libéral, salarié ou retraité actif, ils sont le poumon de l'offre de santé présente sur le territoire. Le futur Pôle Santé du Valois, la maison médicale -devenue Centre de Santé du Valois-, l'Hôpital Saint-Lazare et ses 3 EHPAD, la Maison de santé l'Olivier, la maison médicale de garde, le foyer médicalisé La Sagesse, mais aussi tous les médecins installés en Ville, comme l'ensemble des professionnels de santé, constituent une richesse, un confort de vie pour l'ensemble des Crépynois et des habitants du Pays de Valois.

Sur la commune et aux alentours, les témoignages d'habitants se multiplient, démontrant la difficulté, à obtenir un rendez-vous chez un spécialiste ou un médecin généraliste qui accepterait de nouveaux patients. Une inquiétude tout à fait légitime. Le droit d'être soigné à distance raisonnable de chez soi est pris très au sérieux par la Municipalité.

Pour élargir l'offre de santé sur le territoire du Valois, il ne faut rien négliger.

Pour autant, la Ville ne peut pas agir seule en matière de santé. Elle n'est pas habilitée à travailler directement sur l'offre de soins. Elle réalise donc un travail de l'ombre en s'associant à des projets ou en menant des actions à son échelle, notamment avec la mise à disposition de cabinets médicaux au premier étage de l'Espace Rameau. Pour faire un état des lieux de l'offre de soins à Crépy-en-Valois et connaître le ressenti des professionnels de santé, nous sommes allés à la rencontre de certains d'entre eux.

SANTÉ : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE

L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS ET PARTOUT SUR LE TERRITOIRE NATIONAL EST PLUS QUE JAMAIS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES FRANÇAIS. SELON LE CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS, SI LE NOMBRE DE MÉDECINS ACTIFS AUGMENTE DEPUIS 2010 (+7,5%), CELUI DES DÉPARTS EN RETRAITE EXPLOSE (+68,1%). CELA ENTRAÎNE UNE BAISSSE DU NOMBRE DE MÉDECINS À LAQUELLE S'AJOUTE UNE RÉPARTITION INÉGALE SUR LE TERRITOIRE. ET, CRÉPY-EN-VALOIS NE FAIT PAS EXCEPTION. POUR PALLIER CELA, POUR ESPÉRER UN NOMBRE SUFFISANT DE PRATICIENS, LES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA SANTÉ SE CONCRÉTISENT. ON VOUS PROPOSE DE FAIRE LE POINT SUR LE PAYSAGE MÉDICAL. ET QUI DE MIEUX QUE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ POUR EN PARLER ?

Rencontre avec des professionnels de santé



Lorsqu'il s'agit de parler d'entreprises ou de commerces, la zone industrielle de Crépy-en-Valois est souvent prise pour exemple. Mais ce n'est pas tout. Elle occupe aussi une place de choix dans l'offre de soin de la Ville. Une Maison de santé où divers spécialistes exercent leur activité. Radouan Hennach, directeur des lieux, nous présente la Maison de santé l'Olivier, rue André Marie Ampère.

**MAISON DE SANTÉ L'OLIVIER,
UNE DIVERSITÉ DE PRATICIENS**



► Quels praticiens exercent et quelles sont leurs spécialités ?

Nous avons 3 kinésithérapeutes qui exercent à temps plein la neurologie, la rhumatologie, la kinésithérapie respiratoire, le traitement des lymphœdèmes post cancer, la rééducation vestibulaire, la traumatologie, etc. Un médecin généraliste, quatre infirmières, une podologue et un psychologue assurent les consultations ainsi que des visites à domicile.

Chaque professionnel de santé gère ses rendez-vous. Pour les kinés, une secrétaire prend les rendez-vous sur place et par téléphone : 03 44 94 18 85.

► Des projets à venir pour la Maison de santé ?

Nous pouvons recevoir deux nouveaux praticiens dans nos locaux et sommes à la recherche active de kinésithérapeutes car la demande est forte et les délais de prise en charge s'allongent. La population augmente rapidement du fait de la construction de nombreux logements, il est donc urgent de faire venir de nouveaux praticiens à Crépy-en-Valois. C'est pourquoi nous recherchons un terrain à proximité, de façon à nous agrandir et continuer à offrir des soins de qualité sur notre beau territoire. J'en profite pour remercier toute l'équipe de la Maison de santé l'Olivier pour la confiance qu'ils m'ont témoigné ainsi que la reconnaissance de nos patients.

► Depuis quand êtes-vous installé et pourquoi la zone industrielle ?

Fort de 23 ans d'expérience dans l'exercice de la masso-kinésithérapie, j'ai décidé d'ouvrir, il y a de cela 6 ans, une Maison de santé pluridisciplinaire à Crépy-en-Valois. Elle se compose notamment d'un plateau technique de rééducation tout équipé avec 8 salles de soins individuelles, une piscine de rééducation de 50 m². L'implantation en zone industrielle était évidente. L'achat du terrain était moins onéreux, il y avait une facilité d'accès et un stationnement plus aisé qu'en centre-ville et bien entendu, il y avait un réel besoin de quadriller la ville de ce côté-ci.



Initié par la polyclinique Saint Côme, ce projet viendra étoffer l'offre de soins présente sur le territoire. Le Pôle de Santé accueillera, dans des locaux modernes et accessibles, des médecins généralistes et spécialistes, des praticiens paramédicaux, un centre de dialyse, un laboratoire d'analyses, un centre de radiologie, et, à terme, un scanner. Par ailleurs, une clinique de chirurgie dentaire viendra compléter le tout. Vincent Vesselle, directeur de la polyclinique Saint Côme, nous dévoile les dessous du futur Pôle Santé, dont le chantier est en cours rue des Chênes.

PÔLE DE SANTÉ DU VALOIS, UN PROJET D'ENVERGURE



2 600 M²

8 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISTES

► Pouvez-vous nous expliquer quelle a été la genèse de ce projet de construction d'un nouveau Pôle de santé ? Quel rôle a joué la Polyclinique Saint Côme ?

La désertification médicale étant inquiétante, il est apparu indispensable qu'une réflexion soit menée pour monter un projet innovant afin de dynamiser l'offre de soins et d'améliorer l'attractivité de Crépy-en-Valois auprès des professionnels de santé.

C'est dans ce contexte que la Polyclinique Saint Côme a proposé de fédérer plusieurs acteurs pour monter ce projet. L'ambition est d'offrir, dans la durée, à la population de la Communauté de Communes du Pays de Valois, une offre de soins de proximité répondant à leurs attentes.

► Comment la Ville vous a accompagné dans ce projet ?

Ce projet à l'origine n'aurait pas pu se réaliser sans le soutien de la Mairie. L'appui de la collectivité territoriale est indispensable car on ne peut envisager de répondre à une mission de service public sans son implication.

Crépy-en-Valois est aussi une ville qui a plein d'atouts, une proximité de Paris, de Roissy, desservie aussi bien par voie ferroviaire que routière. Elle est tournée vers l'avenir tout en gardant ses racines et son histoire de ville fortifiée.

► Quels types de médecins sont attendus sur le Pôle de Santé ?

Les spécialistes sont d'ores et déjà garantis avec l'appui des équipes médicales de la Polyclinique Saint Côme ; ainsi gynécologue, urologue, digestif, orthopédiste, vasculaire, néphrologue et d'autres viendront consulter. Le laboratoire d'analyses BIOCOME est déjà prêt à apporter sa technicité et un centre de radiologie complet avec l'ACRIM est prêt aussi à accueillir un nouveau scanner. Et, un pôle dentaire va venir compléter cette offre de soins avec l'équipe du Docteur Labassy.

L'objectif maintenant est de rendre ce projet attractif pour faire venir des médecins généralistes. Cette attractivité, nous arriverons à l'obtenir si l'ensemble des acteurs du territoire, du Département et de la Région, qu'ils soient professionnels de santé ou institutionnels, travaillent de concert.

Ce projet doit aussi concilier médecine libérale et salariée, car il faut pouvoir proposer différents modes d'exercice à de jeunes médecins.

Et la collaboration avec l'Association de Gestion du Centre de santé du Valois doit être aussi initiée.

Vous l'aurez compris nous avons encore du travail, mais notre motivation est bien présente.

► De quoi va être constitué ce Pôle de Santé ?

Le Pôle de Santé va être constitué de 4 bâtiments.

- **Bâtiment 1** : 1 Laboratoire d'analyses médicales, des bureaux de consultations pour des activités Paramédicales.
- **Bâtiment 2** : 1 centre de Dialyse Médicalisé, 1 Centre de Radiologie.
- **Bâtiment 3** : 14 bureaux de consultations pour accueillir des médecins spécialistes et des médecins généralistes, 1 bureau dédié à de la téléconsultation, 1 chambre de garde, 1 salle de réunion.
- **Bâtiment 4** : 1 Pôle dentaire.

► Quand le projet verra-t-il le jour ?

Un beau projet architectural a été lancé avec le cabinet ARVAL. Les travaux ont commencé en aout 2021 et nous espérons pouvoir ouvrir au 1^{er} trimestre 2023.



Mercredi 15 décembre, Vincent Vesselle, directeur de la polyclinique Saint Côme, Virginie Douat, maire de Crépy-en-Valois, Pierre Vatin, député de l'Oise et Benoit Vallet, directeur général de l'ARS Hauts-de-France, ont posé symboliquement la première pierre du Pôle de santé du Valois.



La maison médicale de l'avenue de Senlis conserve une place majeure dans l'offre globale de santé de Crépy-en-Valois. Depuis le 1^{er} septembre 2021, elle est devenue Centre de santé du Valois par la création d'une association, née d'un diagnostic partagé et participatif concernant la désertification des professionnels de santé dans le Pays de Valois, notamment en raison des départs en retraite des médecins généralistes. Yvon Dahan, médecin et directeur médical du Centre de Santé du Valois et Jean-Pierre Mouney, président de l'association de gestion du Centre de Santé du Valois, nous éclairent sur ce sujet.

CENTRE DE SANTÉ DU VALOIS, UNE NOUVELLE ÈRE POUR LA MAISON MÉDICALE

Yvon Dahan (gauche), Jean-Pierre Mouney (droite) et sa secrétaire.

CENTRE DE SANTÉ DU VALOIS

6 MÉDECINS
GÉNÉRALISTES

+
2 INTERNES

LOCAUX DE LA MAISON MÉDICALE

3 MÉDECINS
GÉNÉRALISTES

+
2 MÉDECINS SPÉCIALISTES



De plus, chaque semaine
4 MÉDECINS SPÉCIALISTES de la Polyclinique
Saint Côme de Compiègne assurent des
consultations les **mercredis** et **vendredis** en
demi-journée.

► Quelle est la singularité de ce nouveau fonctionnement ?

Les patients qui n'ont pas de médecin référent, bénéficieront de ce que l'on appelle un « centre traitant ». Ils peuvent ainsi obtenir un rendez-vous rapidement avec le premier généraliste disponible, tout en gardant la possibilité de prendre rendez-vous avec le médecin de leur choix s'il n'y a pas de caractère d'urgence. Le dossier médical partagé permet aux patients de se faire soigner dans tous les centres ou antennes rattachés du Centre de Santé et par l'un des médecins de l'équipe médicale.

Pour assurer l'avenir de la médecine générale sur le territoire, le Centre de Santé du Valois encadre également des internes de première, deuxième et dernière année d'Internat. Dans cette tâche, le docteur Dahan, dirigeant de l'équipe médicale et coordinateur du Centre de santé, est secondé par le docteur Tran, tous deux maîtres de stage des Universités agréés.

► Quelle est l'ambition de développement du Centre de Santé ?

Plusieurs projets sont à venir. Premièrement, adossées au Centre de Santé, des antennes médicales qui seront à créer. Il s'agira de gérer de petits cabinets médicaux implantés dans les communes du canton et villes limitrophes volontaires, ayant à disposition ou ayant créées des locaux appropriés sans médecin titulaire qui viendront compléter le maillage de notre territoire rural. Chaque antenne sera soumise aux mêmes obligations réglementaires d'accueil, d'hygiène, et à moins de 30 minutes du Centre de Santé.

Ensuite, compléter l'offre de services en créant soit un espace dédié à la télémédecine de consultation de premier et de second recours au Centre de Santé soit de le rendre mobile avec un véhicule approprié dédié principalement aux patients isolés.

► Quel est l'objectif principal du Centre de Santé du Valois ?

Laisser aux médecins le temps de se consacrer à leur passion. En proposant aux généralistes de se salarier, le centre de santé réinvente l'exercice en cabinet. Les médecins sont libérés du côté administratif de leur métier. Ils ne sont là que pour exercer leur art, au rythme qui leur convient collectivement et en coordination avec l'ensemble des acteurs de santé du territoire du Valois. Le Centre de Santé constitue ainsi des réponses aux besoins de proximité et de renforcement de la santé publique du territoire. Il est question de consolider les liens médicaux urbains et ruraux pour la toute la population, notamment des personnes âgées et/ou des patients ayant des difficultés de mobilité.

À noter La prise de rendez-vous et les urgences médicales se font directement à l'accueil et par téléphone : 03 44 87 11 33 ou via Doctolib.



Retrouvez la liste des
professionnels de santé qui
exercent à Crépy-en-Valois
sur www.crepyenvalois.fr

CENTRE DE VACCINATION COVID-19

Pour prendre rendez-vous :

☎ 06 17 72 37 57

Secrétariat : de 9h à 12h30
du lundi au samedi.

@ www.doctolib.fr

(Centre de vaccination COVID -
Ville de Crépy-en-Valois)

Le Centre de vaccination accueille tous les habitants du Pays de Valois éligibles à la vaccination. Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19.

DES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE



TOUT COMME IL EST ESSENTIEL DE SE SENTIR BIEN CHEZ SOI, IL EST IMPORTANT DE SE SENTIR BIEN DANS SA VILLE. SYLVAIN DUBOIS, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DES SERVICES À LA POPULATION, ET LYSIANE MOINAT, DÉLÉGUÉE AU CONSEIL CITOYEN, NOUS EXPLIQUENT COMMENT LA MUNICIPALITÉ AGIT POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA VILLE À TOUTS LES HABITANTS, SANS EXCEPTION.

► Pouvez-vous vous présenter aux Crépynois ?

Sylvain Dubois : Crépynois depuis 1975, je suis au service de la ville et de ses habitants depuis de nombreuses années. J'ai d'abord travaillé en tant qu'animateur en classes de neige pour les écoles de Crépy. Puis j'ai été responsable du secteur pré adolescents à la mjc Le Onze. C'est en 2011 que j'ai rejoint le Conseil municipal. J'ai notamment été conseiller municipal en charge du rythme scolaire en 2014 et 2020. Et, plus récemment, j'ai souhaité m'investir davantage pour la population. Mes délégations en tant qu'Adjoint au Maire, m'amènent d'ailleurs à mener des actions pour le quartier Kennedy, inscrit dans la politique de la Ville. C'est dans ce cadre que je travaille avec Lysiane Moinat.

Lysiane Moinat : Native de Crépy-en-Valois, j'ai toujours vécu ici. L'occasion de rejoindre le Conseil municipal s'est présentée et c'est tout naturellement que j'ai accepté. J'ai eu envie d'œuvrer pour ma ville et plus spécifiquement pour le quartier Kennedy. Ce quartier animé dans lequel je me sens bien et où je travaille depuis 40 ans. J'aimerais chasser cette image, trop souvent négative, que peuvent en avoir parfois certains crépynois.

► Quelles sont vos missions concernant la Politique de la Ville ?

SD : Dans le cadre de mes missions, nous souhaitons, avec la municipalité, œuvrer pour l'accès aux services publics facilités et pour tous. L'ouverture prochaine de la Maison de ressources répond d'ailleurs à cet objectif. Pour le quartier prioritaire, je suis en lien avec les différents acteurs publics (État) et institutionnels (Opac de l'Oise, Clésence), notamment dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville, mais aussi pour l'avancement de la Maison de ressources.

LM : Déléguée au Conseil citoyen, j'accompagne les habitants qui s'investissent dans le quartier Kennedy. Cela se traduit par la création du Conseil citoyen qui donne la parole aux habitants. Suite à une réunion d'information en septembre 2021, 3 résidents du quartier ont rejoint le Conseil citoyen. Actuellement, je les aiguille et les accompagne pour la création d'une association. Ainsi, ils pourront recevoir des subventions pour mener à bien des actions au sein de leur quartier, pensées par et pour les habitants. La Ville met ainsi à la disposition du Conseil citoyen, la salle Claude Debussy.

Le conseil citoyen donne la parole aux habitants

Vous résidez dans le quartier Kennedy et souhaitez participer à son animation ? Rejoignez le Conseil citoyen !
Contact : thomas.mazur@crepyenvalois

► Le contrat de ville relance chaque année les appels à projet pour donner l'opportunité aux associations de contribuer à la vie du quartier. Comment sont sélectionnés les projets ?

SD : Nous avons 55 000 euros de subventions à répartir. Le mois dernier, les divers projets portés par les associations crépynoises ont été présentés au jury, composé du Conseil régional, de la Préfecture de l'Oise, de la Communauté de Commune du Pays de Valois et de la Ville. La volonté étant de soutenir les nouveaux projets qui apporteront un plus au quartier. Pour les autres années, nous espérons voir éclore des projets qui toucheraient aussi le 3^e âge.

LM : Il ne faut pas perdre de vue que ces actions rayonnent hors les murs du quartier et profitent à tous les habitants de la Ville. L'objectif est aussi de se réunir, tous ensemble, lors de ces animations.

► Qu'en est-il de la Maison de ressources ?

SD : Les travaux ont débuté en décembre 2021. Le chantier est en cours et l'ouverture est prévue pour le deuxième trimestre 2022. Thomas Mazur, le directeur a récemment été rejoint par Kardiadou Sow qui ira à la rencontre des habitants. La Maison de ressources pourra renseigner, orienter et accompagner les habitants dans leurs démarches administratives, mais aussi accueillir diverses permanences : Planning familial, France Victime, Secours populaire, etc. Pour offrir toujours plus de services publics de proximité, nous avons également prévu de recruter 2 médiateurs.

Nous espérons obtenir la labellisation Maison Frances Services courant 2022, pour créer un véritable guichet unique et enrichir les permanences : CAF, Pôle Emploi, sécurité sociale, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En attendant l'ouverture de la Maison de ressources, une tablette numérique est à disposition des habitants qui ne disposent pas d'outils numériques au premier étage de l'Espace Rameau pour des visio-permanences de la CAF les mercredis matins. Possibilité de s'inscrire sur place le lundi.

LM : Nous souhaitons aussi faire de la Maison de ressources un lieu de rencontres et d'échanges. L'objectif étant que les habitants puissent aussi s'approprier les lieux avec, pourquoi pas, des expositions, des conférences. Au rez-de-chaussée de la nouvelle résidence Clésence, une salle gérée par la Maison de ressources permettra de réunir des habitants autour d'un jeu, d'un café solidaire.



CRÉPY, CENTRE DES ÉCHECS DE L'OISE

LE 1^{ER} TOUR DE LA COUPE LOUBATIÈRE S'EST DÉROULÉ À CRÉPY-EN-VALOIS SAMEDI 7 NOVEMBRE 2021. À CETTE OCCASION, LA VILLE A ACCUEILLI 7 VILLES DU DÉPARTEMENT. RETOUR SUR CETTE COMPÉTITION INÉDITE EN VILLE AVEC FRÉDÉRIC VEBER, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION VALOIS ÉCHECS, À L'ORIGINE DE CET ÉVÉNEMENT.

► Parlez-nous de cette compétition.

Elle est organisée en l'honneur d'un des présidents de la Fédération Française des Échecs, Jean-Claude Loubatière (de 1989 à 2004). Elle est ouverte à des équipes de joueurs dont le Elo* est inférieur à 1 700. Le nombre d'équipes par club n'est pas limité lors des deux premières phases. En revanche, plus il y a d'équipes en compétition lors de la phase départementale, plus le nombre de places de qualification à la journée ultérieure augmente. Une équipe est constituée de 5 joueurs. Lors des rencontres, seuls 4 joueurs participent. Le 5^e est là pour pallier à l'absence d'une personne pour une partie de la journée.

*Elo : système de classement des joueurs (basé sur la notion de force relative).
*rondes : permet d'organiser le tournoi en un nombre de tours successifs.

► Comment est née l'idée d'accueillir le 1^{er} tour à Crépy-en-Valois ?

Nous avons échangé avec Luc Fancelli, Président du Comité départemental du jeu d'échecs dans l'Oise, sur la possibilité d'accueillir une compétition sportive sous l'égide de la Fédération Française des Échecs. Nous souhaitons présenter les échecs sous un aspect bien particulier aux habitants de Crépy-en-Valois et du Pays de Valois : les échecs de compétition comme discipline sportive.

Pour assurer la faisabilité du projet et associer la Ville à cet événement XXL, nous avons contacté Cécilia Rugala, Adjointe au Maire déléguée aux sports, associations, animations et Ghislaine Leroy, conseillère municipale en charge de la vie associative, et l'événementiel.

À notre niveau, et vu notre manque d'expérience sur ce genre de projet, nous avons besoin de l'expertise des services de la Ville. Après dépôt de notre dossier d'organisation auprès de la Direction-Sports-Animations-Jeunesse, le projet a été accepté et nous avons pu bénéficier d'un accompagnement, notamment au niveau logistique.

► Comment s'est déroulée la compétition ?

Nous avons accueilli nos bénévoles et nos compétiteurs -10 équipes mixtes soit 40 joueurs - avec un petit déjeuner local. Les villes de Compiègne, Beauvais, Précy sur Oise, Senlis, Pont-Sainte-Maxence, Saint-Just-en-Chaussée et

➤ Vous souhaitez en savoir plus ou rejoindre l'association Valois Échecs ? Retrouvez toutes les informations sur www.valois-echecs.fr

Crépy-en-Valois étaient représentées. Madame Le Maire et Cécilia Rugala nous ont fait l'honneur de leur présence et ont donné le top départ de la compétition : "Les noirs appuient sur la pendule".

La compétition s'est déroulée en 3 rondes sur une cadence de 50 minutes par joueurs. L'équipe de Crépy-en-Valois était composée de 3 adultes et 2 jeunes. Nous avons la volonté de mélanger joueurs chevronnés et débutants. Après deux défaites face à Senlis B et Saint-Just en Chaussée, nous avons fini sur un match nul contre Senlis A. Une journée riche en émotions s'est clôturée sur une remise des prix. Nous avons malheureusement terminé à la dernière place, mais vu notre jeunesse et le tour de force réussi pour l'organisation de cette compétition, je considère que nous avons gagné.

Je tiens à remercier la Ville pour l'organisation et le prêt de la salle, mais aussi les parents et les adhérents qui nous ont accompagnés tout au long de la journée. Les bénévoles sont essentiels à la vie d'une association.

► Est-il prévu de renouveler l'opération ?

L'objectif serait pour l'année prochaine, si possible, de tenter une nouvelle fois l'expérience dans la salle Irène Cruyppenninck. Elle se prête très bien à notre activité et a enchanté l'ensemble des participants. Nous espérons que de nouvelles équipes se joindront à nous. Novices ou aguerris, tous les joueurs sont les bienvenus. Avant d'être une compétition sportive c'est un moment de partage entre passionnés d'échecs.

“ Jeu de stratégie et réel sport de l'esprit, les échecs ont été relancés médiatiquement par la célèbre série "Le Jeu de la dame". Cette discipline fédère toutes les générations et nous sommes ravis que le club Valois Échecs soit force de proposition pour développer ce jeu et faire rayonner Crépy-en-Valois. ”

Cécilia Rugala,
Adjointe au Maire déléguée aux Sports,
aux Associations et aux Animations.



LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE V. CORNILLE

C'est évidemment dans un contexte encore très particulier cette année que nous tenons à vous présenter tous nos vœux. Ces vœux sont rituels et de rigueur, mais ils n'en demeurent pas moins sincères.

Vœux de santé, vœux de bonheur, vœux de « vivre ensemble » retrouvé.

Nous devons toujours composer avec cette période de fortes incertitudes, nous continuons à aller de l'avant.

2021 ne nous a pas permis de venir à bout de la Covid-19, 2022 sera encore une année de combats, victorieux, espérons-le.

En attendant des jours meilleurs, n'oublions pas la richesse de notre cité.

Nos 227 associations aussi diverses que dynamiques, nos parcs ; Géresme avec ses 20 hectares lieu de promenade, de détente, d'observation et Sainte-Agathe lieu de grands rendez-vous, ou encore notre nouveau label "Terre de Jeux 2024".

À vos côtés, nous veillerons à poursuivre et encore amplifier nos efforts dans l'année qui s'annonce pour mieux vous servir malgré les obstacles et les restrictions qui nous sont imposées.

Tous ensemble, soyons optimistes et audacieux, à cœur vaillant rien d'impossible.

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE J. CARREL-TORLET & A. FOUBERT

L'année 2021 aura encore été, tant au niveau mondial, national que local une année particulière.

Pour vous tous, cette crise sanitaire a obligé à s'adapter, à se réinventer, jusqu'à repenser les manières de vivre et de travailler.

À nos yeux, faire de la politique au niveau local, c'est avant tout être concret, savoir écouter, s'adapter, parfois dans l'urgence, à toutes les situations. C'est enfin avant tout trouver des solutions à vos problèmes.

Ces situations d'urgence ont heureusement toujours une fin, c'est le premier vœu que nous portons pour 2022 : que ces facteurs sanitaires extérieurs laissent la place à un temps plus calme et paisible.

Que 2022, nous permette de retrouver la sérénité si nécessaire à la bonne réalisation de projets. La précipitation et la hâte liées à l'urgence sanitaire ne sont à long terme

que rarement celui de l'intérêt général. La situation exceptionnelle de confinement doit nous permettre de reconsidérer nos vies au quotidien sans oublier les tâches visant des objectifs à plus long terme. Seulement alors nous pourrions œuvrer efficacement au bien commun et à vos aspirations.

Si 2021 n'a pas forcément été l'année à laquelle nous nous préparions, nous formons avec vous le vœu qu'en 2022, ce qui nous lie soit toujours plus fort que ce qui nous divise. En 2022 nous continuerons d'être à votre écoute et porter les projets qui vous sont chers.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à nos proches une belle et heureuse année 2022 !

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

TEXTE DE H. AYADI & A. LECOMTE

Chères crepynoises, chers crepynois, Nous tenons à vous souhaiter tous nos vœux en cette nouvelle année. Nous souhaitons que l'année 2022 soit différente des années passées. Nous espérons le changement.

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

Nous voici déjà en 2022, alors que se souhaiter pour cette nouvelle année ? Au lieu de la traditionnelle « bonne santé », on va plutôt se souhaiter un peu moins de covid et un peu moins de variant, mais un peu plus de personnes vaccinées, il est vrai que ça fait 2 ans que ça dure et ça commence à faire long.

Pour les Crépynois, on peut leur souhaiter un pont de St ladre tout neuf, un clocher St Thomas débarrassé de sa cabane de chantier, une maison médicale avec des médecins bien sûr, un centre ville re-dynamisé (il n'y a même plus de groupement des commerçants à Crépy), et qu'enfin l'équipe dirigeante de la Mairie nous organise de véritables fêtes de fin d'année.

Quelle tristesse que ce marché de Noël sur la place de la République et pourquoi ce feu d'artifice tellement couteux pour les Crépynois, en plein hiver, où si peu de personne se sont déplacées, non vraiment, Crépy reste une ville tellement triste, et sans aucune attractivité, heureusement que les villes alentours sont un peu plus innovantes et festives, on se demande même pourquoi les élus de la majorité ne s'en inspirent pas ? Enfin on a les élus que l'on mérite et puisque la majorité des Crépynois est heureuse comme ça, pourquoi changer ? Bonne années à tous.

► RENDEZ-VOUS

8 JANVIER À 14H - MÉDIATHÈQUE

Labo-écriture, apprendre à manier l'écrit, faire travailler son imaginaire à travers des textes, des chansons, des dessins et des portraits. Atelier animé par Luc Alenvers.
À partir de 16 ans, sur inscription au 03 44 87 92 53.

15 JANVIER À 10H - MÉDIATHÈQUE

Petit déjeuner lecture, partage des derniers coups de cœur littéraires. Accès libre, réservé aux adultes.

15 JANVIER À 15H - MÉDIATHÈQUE

Rendez-vous BiblioGeek, découverte en famille de nouvelles applications et défis de jeux coopératifs.
À partir de 8 ans, sur inscription au 03 44 87 92 53.

19 JANVIER DE 15H À 17H - RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE

Café Mémoire organisé par France Alzheimer & Maladies apparentées Oise.

22 JANVIER À 10H30 - MÉDIATHÈQUE

Club Ados, partage des coups de cœur en littérature, cinéma et musique. À partir de 12 ans, sur inscription au 03 44 87 92 53.

22 JANVIER À 14H30

HÔTEL D'ORLÉANS, RUE JEANNE D'ARC

Présentation du livre « Cryptes médiévales et culte des saints en Ile-De-France et en Picardie », organisée par la Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois (SHAV) et animée par Pierre Gillon.

Retrouvez toute l'actualité sur le site www.crepyenvalois.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville.

SUIVEZ-NOUS :



28 JANVIER - ESPACE RAMEAU

Conférence mjc centre social « Et si on en parlait » : "Même pas peur", temps d'échanges animé par Marie-Charlotte Clerf, formatrice et coach parentale. Découvrir les signes du harcèlement, et ce qui l'aggrave ainsi que ce qui permet d'en sortir. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

29 JANVIER À 10H - MÉDIATHÈQUE

Ateliers d'illustration de Solène, travailler sa créativité. Réservé aux enfants de 6-11 ans, sur inscription au 03 44 87 92 53.

► ÉVÉNEMENTS

9 JANVIER À 17H - CENTRE CULTUREL MJC

Concert de la Chorale Clairval. Œuvres classiques et chants du monde seront au programme ainsi que le chœur de jazz Wazdoowap avec des chansons françaises, gospel et "World music".
Entrée libre. Informations au 06 43 36 75 66.

DU 17 AU 28 JANVIER - ESPACE RAMEAU

Exposition de la mjc centre social « On a tous un super pouvoir » sur l'estime de soi, portraits, photos des enfants, des adhérents qui mettent en valeur leurs réussites. Visible aux heures d'ouverture.

22 JANVIER - ESPACE RAMEAU

Galette Concert « Bal(les) d'histoires » de la Cie Conte là d'ssus, avec Corentin Soleilhavoup, organisé par la mjc centre social. Entrée gratuite sur réservation au 03 44 87 13 13.

29 JANVIER À 20H30

30 JANVIER À 16H - CENTRE CULTUREL MJC

Pièce de théâtre classique « La Madeleine de Molière », d'Hélène Laurca par la Compagnie de la Fortune – Théâtre en Soi. Tarifs : 15 (réduit : 10 €).
Billetterie en ligne : www.mjc-crepyenvalois.com/centre-culturel/spectacles/

* Tous les rendez-vous et les événements se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur (Pass sanitaire/port du masque) et sont sous réserve de nouvelles mesures restrictives du Gouvernement. Se référer au site de la Ville : www.crepyenvalois.fr, aux réseaux sociaux ou à l'application mobile.

HÔTEL DE VILLE

2 avenue du Général Leclerc
BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex

La Mairie est à nouveau ouverte au public, uniquement sur RDV pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.

La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d'identité ont repris, sur RDV également, au 03 44 59 44 44.

GENDARMERIE

9 avenue des Érables.
24h/24 - 7jrs/7

Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis route de Soissons.
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

* MAISON MÉDICALE

20 avenue de Senlis
Tél. : 03 44 87 11 33

* PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

* MAISON MÉDICALE DE GARDE

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72 rue Saint-Germain
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

PLANNING FAMILIAL

Permanence tous les 1^{ers} samedis du mois de 14h30 à 16h et le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 14h à 16h au 1^{er} étage de l'Espace Rameau.
Tél. : 06 09 10 61 09
Mail : planningfamilial60@orange.fr
Femmes Victimes de Violences :
06 59 24 90 67.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES

DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Permanences sur rendez-vous le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h à 12h à l'Espace Rameau.
Tél. : 06 95 77 89 02.

INFIRMIERS

* Maison médicale

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi,
Sylvie Muller et Sandrine Bourgois.
Tél. : 03 44 39 53 93

* 53 rue Saint-Lazare

Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49
Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79
adeline.deglos.idel@gmail.com

* 1 avenue Sadi-Carnot

Tél. 03 44 94 07 36
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38
Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48

* 16 ter rue Jean Jacques Rousseau

Tél : 03 44 87 07 31
Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44
Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76

* 13 rue André-Marie Ampère

Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56
Stéphanie Goret - Mobile : 06 35 39 34 92

* 7 avenue Pasteur

Amandine Carpentier-Marot
Mobile : 06 17 38 44 06
Laëtitia Poupert - Mobile : 06 49 77 29 35

* 29 rue Nationale

Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé.
Mobile : 06 03 27 94 22
scminfirmierstaze@gmail.com

Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois,
l'équipe municipale,
les agents de la Ville,
vous présentent leurs

meilleurs vœux pour l'année

2022



Ensemble,  *dessinons le Crépy-en-Valois de demain*